COMPTE-RENDU

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

LIGUE DE VOILE LRMP-OCCITANIE

5 juin 2020 : Visioconférence

LIGUE FFVoile Occitanie

SOMMAIRE

1. Invités et membres de la Ligue présents Page 3

2 Discours Page 4

3. Vote des résolutions Pages 5-7

4. Conclusion Pages 8

1. INVITÉS ET MEMBRES DE LA LIGUE PRÉSENTS

Fédération Française de Voile :

Le Président, Nicolas HÉNARD

Le Secrétaire Général Adjoint : Philippe MEUNIER

Fidusud :

Commissaire aux comptes, Pierre CHABBERT

Cabinet Didier Fraisse :

Expert Comptable de la Ligue, Didier FRAISSE

Les Présidents de CDV

ALVERNHE	THIERRY	Président CDV81 - Tarn
COMPTA	NICOLAS	Président CDV66 – Pyrénées Orientales
FINAZZI	JEAN-PIERRE	Président CDV31 – Haute-Garonne
GHORIS	VINCENT	Président CDV11 - Aude
JACQUES	JEAN-PAUL	Président CDV34 - Hérault
TOURNASSAT	CORINNE	Présidente CDV 30/48 – Gard / Lozère

Permanents Ligue :

Responsable Administrative et Financière : Agnès BÉRENGER

Conseiller Technique Fédéral : Julien MAGURNO

Cadres d'Etat :

Conseiller Technique et Sportif, Eric NORET

Visioconférence animée par Vincent GHORIS,

Président du CDV de l'Aude,

Membre du Bureau Exécutif de la Ligue de Voile LRMP-Occitanie,

Membre du Conseil d'Administration de la Ligue de Voile LRMP-Occitanie.

Président Fédération Française de Voile, Nicolas HÉNARD

Il remercie la Ligue pour son invitation ainsi que les participants qui collaborent pleinement à la démocratie de la vie fédérale.

Il revient sur la crise sanitaire et les enjeux de la **phase 1** qui ont entrainé de longs échanges avec toutes les autorités concernées pour pouvoir **ré-ouvrir les plans d'eau**.

La deuxième étape, **l'enjeu en phase 2**, l'**autorisation de la navigation en équipage.** La FFVoile décide d'annoncer que cette autorisation est validée. Ce qui implique que les **clubs** pourront dès cet été mettre en place **des prestations de groupe.**

Pour la **phase 3** : l'objectif est **la reprise des régates** dès le mois de juillet et notamment la course au large et à compter du 1er aout prochain, pour le reste des séries et supports. **Objectif : Remettre tous les sportifs sur l'eau !**

Président Ligue de Voile LRMP-OCCITANIE, Paul-Édouard DESPIERRES

Le rapport moral a été envoyé en son temps, le 11 mars dernier. Pour être en rapport avec les circonstances actuelles, le Président fait une déclaration circonstanciée sur les mesures prises par la Ligue pour répondre à la crise : L'organisation, le fonctionnement, les mesures d'accompagnement, les relations avec les institutions et les partenaires de la Ligue sont évoqués. Il souligne le caractère indispensable des liens sociaux qui ont été maintenu entre tous les acteurs de la Ligue.

Il remercie tous les élus de la FFVoile et de la Ligue, les permanents et les cadres d'État pour l'engagement dont ils ont fait preuve.

Il rappelle l'objectif commun à tous maintenant : la reprise économique de nos structures !

3. VOTE DES RÉSOLUTIONS

RÉSOLUTION N°1

Adoptée

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 février 2019 au Yacht Club de Port Camargue.

Résolution N°1 – Approbation du compte-rendu

L'assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 février 2019 l'approuve tel qu'il a été présenté.

Date du vote : 05/06/2020 – 19h57

Votants : 59
Voix totales : 59
Voix exprimées : 50
Majorité absolue : 26*

Mode de scrutin : Secret
Non votés : 06
Taux d'abstention : 5.1%

Résultat du vote

Pour : 50 voix
Contre : 00 voix
Abstention : 03 voix

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16/02/2019 est approuvé avec 59 voix POUR et 3 abstentions.

* *La majorité absolue est égale à la moitié des suffrages exprimés plus un si leur nombre est pair ou, si leur nombre est impair, égale à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.*

RÉSOLUTION N°2

Adoptée

Compte-rendu financier de l'exercice 2019 par le Trésorier, Rémy Gruet.
Etats Comptables et Fiscaux au 31/12/2019 avec avis de l'Expert-comptable et du commissaire aux comptes.

Résolution N°2 – Approbation des comptes 2019, Vote

L'assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport sur l'activité de l'association et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2019, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport. En conséquence, elle donne au Conseil d'Administration quitus entier et sans réserves de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Date du vote : 05/06/2020 – 20h22

Votants : 59
Voix totales : 59
Voix exprimées : 48
Majorité absolue : 25

Mode de scrutin : Secret
Non votés : 06
Taux d'abstention : 8.5%

Résultat du vote

Pour : 48 voix
Contre : 00 voix
Abstention : 05 voix

Les comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31/12/2019 sont approuvés avec 48 voix POUR et 5 abstentions.

RÉSOLUTION N°3

Adoptée

Résolution N°3 – Affectation du résultat 2019, Vote

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice 2019, s'élevant à 60 277€, en augmentation des réserves du fonds associatif.

Date du vote : 05/06/2020 – 20h27

Votants : 59
Voix totales : 59
Voix exprimées : 47
Majorité absolue : 24

Mode de scrutin : Secret
Non votés : 05
Taux d'abstention : 11.9%

Résultat du vote

Pour : 47 voix
Contre : 00 voix
Abstention : 07 voix

L'affectation du résultat de l'exercice 2019 est approuvé avec 47 voix POUR et 7 abstentions.

RÉSOLUTION N°4

Adoptée

Présentation du Budget Prévisionnel 2020

Résolution N°4 – Approbation du budget prévisionnel 2020, Vote

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du budget prévisionnel, l'approuve tel qu'il a été présenté et donne par conséquent mandat au Conseil d'Administration pour réviser le budget en cours d'année.

En plus du budget présenté, il sera rajouté au prévisionnel 2020 et dès que nous en aurons reçu la confirmation, les subventions d'État (via la DRJSCS Occitanie et de la Région Occitanie 2020) :

- Plan Littoral 21 / Équipement : 300 000€ (150 000€ DRJSCS Occitanie / 150 000€ Région Occitanie)
- Plan Culture nautique : 230 000€ (150 000€ DRJSCS Occitanie / 80 000€ Région Occitanie)

Date du vote : 05/06/2020 – 20h56

Votants : 60	Mode de scrutin : Secret	**Résultat du vote**
Voix totales : 60	Non votés : 02	**Pour : 55 voix**
Voix exprimées : 29	Taux d'abstention : 3.3%	**Contre : 01 voix**
Majorité absolue : 24		**Abstention : 02 voix**

Le budget prévisionnel 2020 est approuvé avec 55 voix POUR, 1 voix CONTRE et 2 abstentions.

RÉSOLUTION N°5

Élection des membres du Conseil d'Administration de la Ligue de Voile - 7 postes vacants.

Résolution N°5.1 – Candidats au titre des Associations – 6 postes vacants, Vote

L'Assemblée Générale, après avoir entendu chaque candidat se présenter, procède au vote :

Date du vote : 05/06/2020 - 21h14

Votants : 58	Mode de scrutin : Secret / Par collège	
Voix totales : 58	Abstention : 00	
Voix exprimées : 55	Non votés : 03	Siège : 06

1. RUDOWSKI Virginie	48 voix	Élue	
2. VIGUIER Mathieu	44 voix	Élu	
3. CANCEL Guy	40 voix	Élu	
4. IMBERT Jean-François	35 voix	Élu	
5. BRIGASCO Noel Jean Bernard	34 voix	Élu	
6. HAUSBERG Vivien	28 voix	Élu	13/07/1981*
GACHON Dorien	28 voix	Non élu	20/02/1980
PARIS Dominique	23 voix	Non élu	
DOUAY Jacques	14 voix	Non élu	

** Règlement intérieur de la Ligue de Voile : Section 3 – Article 11 – En cas d'égalité de voix, le candidat le plus jeune est proclamé élu.*

Résolution N°5.2– Candidats au titre des Établissements– 1 poste vacant, Vote

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le candidat se présenter, procède au vote :

Date du vote : 05/06/2020 - 21h23

Votants : 02	Mode de scrutin : Secret / Par collège	
Voix totales : 02	Abstention : 00	
Voix exprimées : 02	Non votés : 00	Siège : 01

JAUME Alain	02 voix	Élu

RÉSOLUTION N°6

Élection des représentants de la Ligue de Voile à l'AG Ordinaire de la FFVoile – 13 postes

Résolution N°6.1 – Candidats au titre des Associations – 9 postes vacants, Vote

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la liste des candidats, procède au vote :

Date du vote : 05/06/2020 - 21h29

Votants : 58	Mode de scrutin : Secret / Par collège	
Voix totales : 58	Abstention : 00	
Voix exprimées : 56	Non votés : 02	Siège : 09

1.	DESPIERRES Paul-Édouard	51 voix	Élu
2.	RUDOWSKI Virginie	51 voix	Élue
3.	CARAYON Pierre	48 voix	Élu
4.	GARBAY Jean-Marc	48 voix	Élu
5.	GHORIS Vincent	48 voix	Élu
6.	TOURNASSAT Corinne	47 voix	Élue
7.	CANCEL Guy	46 voix	Élu
8.	VAYSSIERE Christian	43 voix	Élu
9.	BOUCOURT Gérard	43 voix	Élu

Résolution N°6.2 – Candidats au titre des Associations – 4 postes vacants, Vote

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la liste des candidats, procède au vote :

Date du vote : 05/06/2020 - 32

Votants : 02	Mode de scrutin : Secret / Par collège	
Voix totales : 02	Abstention : 00	
Voix exprimées : 02	Non votés : 00	Siège : 09

1.	BOURRIQUEL Laurent	2 voix	Élu
2.	GUYOT Olivier	2 voix	Élu
3.	JAUME Alain	2 voix	Élu

4. CONCLUSION

Le Président de la Ligue de Voile remercie chaleureusement les participants à l'Assemblée Générale Ordinaire, les élus ainsi que les salariés et les cadres d'État de la Ligue pour leur travail effectué tout au long de l'année 2019 et leur engagement sur ce début d'année 2020 tout à fait inédit.

Il souligne l'accompagnement et le soutien sans précèdent de nos partenaires privés, institutionnels et fédéraux ; la Banque Populaire du Sud, la DRJSCS Occitanie, la Région Occitanie et la Fédération Française de Voile qui permettent de mettre en place depuis plusieurs années des actions pérennes et structurantes :

- Un programme ambitieux de renouvellement du matériel dans les structures affiliées,
- Un suivi et un accompagnement des actions sportives en direction de l'accès au haut niveau,
- Un accompagnement dans la mise en place des formations pour les professionnels et les bénévoles.

Clôture de la séance à 22h00

Le Président,
Paul-Edouard DESPIERRES

Le secrétaire Général
Jean-Marc GARBAY